

Zemmour définitivement condamné pour avoir dit l'évidence sur l'occupation de rue

écrit par Christine Tasin | 18 septembre 2025



amour : Cirque médiatique et vellétés candidates



ommeur : Cirque médiatique et vellétés candidates

Oui, je sais il paraît qu'on ne critique pas une décision de justice ! Comme si les LFI qui manifestent pour tout et pour rien s'étaient jamais privés de [manifester](#) pour la racaille Adama Traoré, contre la relaxe du gendarme ! Un exemple entre 1000 !

Alors, voir le juste, gentil et cultivé Zemmour condamné -définitivement !!!- par la cour de cassation après avoir été relaxé par le tribunal, ça fait mal.

Comment s'empêcher de douter de la neutralité de certains juges ? Surtout quand on sait que 1 juge sur 3 émarge au Syndicat de la Magistrature, très à gauche, assez à gauche pour avoir applaudi au Mur des Cons ?

Et pour quel crime Zemmour a-t-il été condamné ? Pour des mots, pour une pensée, pour un constat, vérifiable à l'oeil nu... Comme si les mots pouvaient tuer ! A comparer avec le sort de milliers de racailles qui violent, agressent... et sortent de prison après quelques mois, voire quelques jours ! Justice à deux vitesses..

C'est le Grand Remplacement assorti de la chasse aux

patriotes, aux Résistants et il faudrait ne rien dire.

L'honnête et le droit Zemmour condamné pour des propos tenus lors d'une « convention de la droite » en 2019.

« Tous nos problèmes aggravés par l'immigration sont aggravés par l'islam », il avait même parlé de « Grand Remplacement » (thèse complotiste et raciste selon laquelle la population blanche et chrétienne serait remplacée par une population immigrée musulmane » selon l'Immonde). » C'est bien pourtant ce qui est confirmé par les projections et statistiques officielles.. dont les auteurs ne sont nullement conduits à la XVII ème Chambre, eux !!!

En quoi cette phrase qui ne fait que dire ce qui saute aux yeux de tous et est confirmé par les statistiques de la délinquance peut-elle être être condamnée ??? Cela dépasse mon entendement... sans doute que j'ignore certains textes juridiques et certaines décisions de justice aberrantes qui font la loi...

Sans doute aussi que certains politiciens méditent la possibilité d'interdire toute élection à ceux qui auront été condamnés (pour « racisme » ou condamnés tout court), comptant sur le copain de Macron, Ferrand, pour faire passer ça les doigts dans le nez et interdire ainsi à des patriotes comme Marine ou Zemmour de se présenter à la magistrature suprême. Ils en sont capables...